

Diplômes à récupérer :

Afin de récupérer votre diplôme, trois solutions se proposent à vous :

- Vous présenter à la Scolarité des Licences, bâtiment B, bureau 241, le matin de 9 h 00 à 11 h 30, ou l'après-midi de 14 h 00 à 16 h 30, munie d'une pièce d'identité, excepté le mercredi matin le service étant fermé.

- Donner procuration à une personne tierce, grâce au document officiel joint via ce mail, avec les pièces justificatives demandées.

- Faire une demande d'envoi par courrier, en nous faisant parvenir les documents ci-dessous :

- Un courrier où figurent votre nom, prénom, adresse, diplôme, sa spécialité et son année d'obtention,

- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité nationale, permis de conduire, passeport...),

- Une enveloppe timbrée à 6,80 €,

- Un bordereau "Recommandé avec accusé de réception" où votre adresse postale figure dans l'encadré "Destinataire".

À l'adresse suivante :

Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales
Scolarité des Licences
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37206 TOURS Cedex 03

Nous ne pouvons faire parvenir de copie de diplôme par mail.